

« Formation Initiale au métier d'artiste dramatique, comédien.ne »

La classe préparatoire

2ème semestre : Probatoire

Avant de se lancer dans la formation professionnelle, l'école propose aux candidat.e.s. d'effectuer une année préparatoire afin d'entrer dans le Cycle Professionnel avec un maximum d'atouts.

L'année préparatoire est consacrée aux bases du métier de comédien.ne.. L'élève expérimente ses aptitudes, questionne son propre désir de théâtre, développe sa sensibilité artistique. C'est le temps des découvertes et de l'essai. En mettant quotidiennement son désir à l'épreuve du travail, il peut tester la profondeur de son engagement.

Elle se divise en deux semestres :

-Le semestre d'intégration qui commence début octobre et se termine début février par une évaluation devant un jury, et un entretien. A l'issue des évaluations et des entretiens, le jury décide du passage en semestre probatoire ou de l'arrêt des études.

-Le semestre probatoire qui débute fin février et se termine fin juin par plusieurs représentations publiques suivi d'un entretien avec le conseil des professeurs. A la fin de l'année préparatoire et s'il a reçu un avis favorable du conseil des professeurs, l'élève peut intégrer le Cycle professionnel.

Au cours de ces deux semestres seront abordés, le Travail du Théâtre - L'imaginaire et son rapport à l'action et au langage – l'Exploration et la connaissance de l'action dramatique par l'improvisation le Travail du Corps - Disponibilité, écoute et réactivité. L'Espace – Rythme Travail de la Voix – la Découverte de son instrument vocal. L'Approche de la voix chantée et parlée

Formation Initiale au métier d'artiste dramatique, comédien.ne -

Classe préparatoire

2ème semestre Probatoire – de Février à Juin (178 h)

14 semaines - 12 heures hebdomadaires* – Accessible** aux personnes en situation de handicap -
Formation en présentiel. Délai d'accès de 48h

*Danse : 2h30 // 15h sur le semestre

*Chant : 1h // 12h sur le semestre

*Théâtre : 8h30 // 51h sur le semestre

+ Stage en entreprise (résidence de création et représentations) //100h

OBJECTIFS GLOBAUX

A l'issue de cette première année, chaque élève aura

- appréhender les bases du métier de comédien.ne.
- expérimenter ses aptitudes à la pratique du théâtre, de la danse et de la voix.
- s'être questionné sur son propre désir de théâtre, son engagement
- avoir développé sa sensibilité artistique.

C'est le temps des découvertes, de l'essai

PRÉREQUIS

Avoir satisfait aux évaluations du 1^{er} semestre

CONTENUS

INTERPRÉTATION

Perfectionnement et approfondissement de l'atelier interprétation du premier semestre.

Approche des textes (théâtraux ou non) par l'action dramatique.

L'improvisation et son lien avec l'imaginaire et l'observation.

Observation et compréhension des dispositifs théâtraux, de leurs rapports au réel, à l'imaginaire et à la fantaisie.

TECHNIQUES

Travail du Corps : Prise de conscience, bases de construction corporelles, spatiales et rythmiques.

Travail de la voix : Approche du chant et de l'interprétation de la chanson / Diction et voix parlée.

Techniques particulières : Clown, masques, écriture théâtrale, lecture publique, théâtre /danse, théâtre d'objets...

AUTO-COURS

En petit groupe de travail autonome, sur un sujet imposé, les élèves font des recherches et mettent en forme des spectacles qu'ils présentent la semaine suivante à la classe et qui sont commentés par tous.

STAGE D'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Représentations publiques d'une création, mise en scène par un professionnel.

**ATTENTION : les heures de cours ne recouvrent pas l'ensemble des heures de travail que réclame la formation. Votre travail personnel (lectures, recherche de textes et sur les textes, leur apprentissage), et les travaux en groupe (auto-cours sur des sujets imposés) vous demanderont un investissement horaire beaucoup plus important.*

EVALUATION

Fin du semestre probatoire : Évaluation, stage en entreprise, théâtre/danse/chant suivi d'un entretien avec un jury composé de l'équipe pédagogique et du Maître de stage (Metteur en scène)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS/CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Interprétation théâtrale -

- Savoir mettre en jeu et comprendre les situations (/10)
(Capacité à envisager et comprendre l'action dramatique, le sous texte qui fait la spécificité du texte théâtral)-
- Capacité d'Imagination, d'Interprétation et comprendre l'enjeu de l'écriture (/10)

Les techniques théâtrales -

- Savoir articuler, capacité à atteindre le public par la profération (/10)
- S'engager physiquement et faire preuve de créativité corporelle (/10)

La collaboration et l'implication dans un projet théâtral présenté en public -

- Savoir s'impliquer dans un projet artistique (/10)
- Mettre au service d'une mise en scène les outils abordés au cours de la formation (/10)
- Intégrer la dimension artistique *(Faire preuve de créativité, d'Interprétation, et sens de la composition) (/10)*

OBJECTIFS de SORTIE

Entrée en première année probatoire de la formation au métier de comédien.ne.

Frais de scolarité : 1400 €



La Cie. Maritime

24 avenue de la Croix du Capitaine
34 070 – Montpellier
www.laciemaritime.com

* pour l'accessibilité des personnes à handicap merci de nous contacter
Tel : 06.67.10.70.36

contact@laciemaritime.com / adm.sarl.maritime@sfr.fr